

Histoire d'un conscrit de 1944-1945

YVES TREMBLAY

Historien, ministère de la Défense nationale, Ottawa

La conscription est un mystère presque complet. On pense savoir qu'un peuple fut opprimé parce que certains furent contraints de servir l'impérialisme, qui avait besoin de chair à canon. Un beau mythe, comme tous les peuples en ont besoin. Mais mythe à part, la conscription c'est d'abord les conscrits. Voici l'histoire de l'un d'entre eux.

L'on sait que la conscription fut introduite relativement tôt durant la Seconde Guerre mondiale, dans les jours de panique qui suivent la chute de la France. Le gouvernement de Paul Reynaud démissionne le 17 juin et peu après Pétain prend le pouvoir. Presque aussitôt, le 21 juin 1940, le gouvernement canadien impose l'entraînement obligatoire aux hommes de classes d'âge à être désignées, et possiblement le service militaire obligatoire pour une proportion d'entre eux, mais seulement en territoire canadien. Auparavant, il fallait dresser la liste de ceux qui étaient susceptibles d'être appelés, une liste extraite de la liste de la main-d'œuvre compilée lors d'un recensement spécial tenu la troisième semaine d'août 1940. Fin septembre, des convocations pour entraînement obligatoire parviennent au premier groupe de conscrits, des jeunes gens de plus ou moins vingt ans. L'entraînement ne dure alors que quatre semaines, durée portée ultérieurement à quatre mois¹.

Par un amendement de juillet 1942 à la Loi de juin 1940, amendement adopté après que le gouvernement King ait obtenu par plébiscite (mai 1942) la permission de se délier de sa promesse de ne pas envoyer outremer des conscrits, toutes les provinces ayant voté en faveur sauf le Québec (il ne faudrait pas l'oublier), il devint possible d'envoyer des conscrits sur tous les champs de bataille du monde. Le gouvernement a cependant attendu et ce fut seulement par un décret du 23 novembre 1944 que fut don-